AFFRANCHI PAR L'ÉDITEUR

L'Université Laval.

VOL. X. MANITOBA. No. 43

LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 24 MARS 1881

E. LEMIRE,

Rue Notre-Dame, WINNIPEG

Informe respectueusement le public de Winnipeg et des environs qu'il est maintenant en état de fabriquer et réparer toute espèce d'instruments aratoires, voitures, wagons, charrettes, etc.

Aussi il fera sur commande des herses, jougs à bœufs, chaloupes, bacs et bateaux, le tout des mieux finis et exécuté par des hommes compétents.

Ferrage des chevaux, ouvrage de forge et toutes sortes de réparations promptement et habilement exécutées.

—

Toutes commandes laissées à la boite 17, bureau de poste, St Boniface, recevront une immédiate attention.

LE

Cathologu Illustre de Vick.

—o—

Pour 1881, 120 pages, 600 gravures, 1 gravure en couleur avec la description des plus belles fleurs et plantes et la manière de les cultiver. Prix 10 centins.

VICK'S FLOWER AND VEGETABLE GARDEN 175 pages 6 gravures en couleur, 500 gravures, 50 centins broché, relié en toile $1.00, en anglais et en allemand.

VICK'S ILLUSTRATED MONTHLY MAGAZINE 32 pages, 1 gravure en couleur à chaque numero et plusieurs autres gravures. Prix pour un an $1.25 ; 5 copies pour $5.00. 1 copie comme échantillon 10 centins ou 3 copies pour 25 centins. Adressé :

JAMES VICK,
Rochester, N. Y.

10 février 1881.

AVIS.

—

AVIS est par le present donné qu'une application sera faite à la Législature de Manitoba, après l'ajournement de la présente session qui doit s'assembler en mai prochain, pour obtenir un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer Meadow Lea et Lac Manitoba, avec pouvoir de construire et mettre en opération un chemin de fer, commençant à la station de Meadow Lea sur le chemin de fer Pacifique Canadien, et se dirigeant de là au Nord Ouest à un point sur le Lac Manitoba à ou près du Lac Francis.

T. S KENNEDY,
de Kennedy et Sutherland.
Solliciteurs pour les requerants.

Daté à Winnipeg 10 Mars, 1881. 4f

A Vendre

—

Deux magnifiques chevaux dont l'un âgé de six ans et l'autre de cinq ans. Pour autres details s'adresser à ce bureau.

M. E. ROY,

EPICIER,

VIS-À-VIS DU MAGASIN DE

STOBART, EDEN & Cie,

GRANDE RUE, WINNIPEG.

—o—

M. E. ROY informe ses nombreuses pratiques et tout le public, qu'il tient un magasin d'Epiceries de première classe. Aussi des liqueurs choisies qu'il vendra à des prix qui defient toute compétition.

Pour le Carême :—Plusieurs espèces de poissons frais et salé venant de la Province de Québec.

N'oubliez pas d'aller visiter son magnifique magasin, porte voisine de la Banque Impérial.

M. E. ROY.

3m-6m-81

STOBART, EDEN ET CIE.

Fetes de Noel et du Jour de l'An !

Mouchoirs en dentelle
do brodés
do de Paris

Mouchoirs en soie
do en toile
do piqués en surjet.

Chatelaines Françaises, Boites de fantaisie,
Porte-Jupes, en argent,
Ceintures avec bourse,
Capelines Françaises, brodées,
Patrons de Pantoufles,
Articles de Toilette.

Châles et Nuages en dentelle et au crochet, Laine de fantaisie, Bas en Soie, en Cashmere et en Mérinos.

Un lot d'Articles en Dentelle et Fichus Francais.

Toujours en mains— Un assortiment de

Fil a Coudre de Clark, M. E. Q.

STOBART, EDEN & CIE.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, détoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps : il est très estimé ou l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent et on n'a pas connaissance d'un seul cas ou il na pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies ; au contraire tous sont charmes de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète ; en consequence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent ; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.
Agent pour la Province de Manitoba
Grande Rue Winnipeg

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice,

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIERES.

Avis.

—

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,

SOLLICITEUR,

PROCUREUR ET

NOTAIRE PUBLIC

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

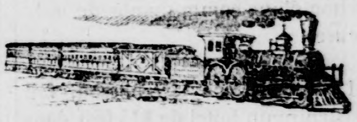

Chemin de fer Pacifique Canadien.

—o—

LE ET APRES

Mercredi 1 Decembre 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

L'Express laissera Selkirk tous les jours, excepté les dimanches, à 7.00 am. Winnipeg 8.15, la Jonction de St. Boniface 8.45. Niverville 9.30, Otterburne 9.50, Dominion City, 10.55, Emerson, 11.05 a.m. Arrive à St. Vincent, 12.00.

RETOUR.

Laisse St. Vincent, 5.00 p.m, Emerson, 5.49, Dominion City, 6.00, Otterburne, 6 50, Niverville, 7.10, la Jonction de St. Boniface, 8.00, Winnipeg, 8.35. Arrive à Selkirk, 10.00 p.m.

Un train d'accommodation laissera Winnipeg pour Keewatin et les points intermédiaire à 7.30 a.m. chaque mercredi et samedi, arrivant à Keewatin à 7.00 p.m. le même jour.

RETOUR.

Laisse Keewatin chaque Jeudi et Lundi matin a 7.00 a.m , arrivant à Winnipeg à 7.00 p.m. le même jour.

—o—

DIVISION OUEST.

Un train d'accommodation laissera Winnipeg tous les jours, excepté les dimanches. à 8.00 a.m , Stoney Mountain, 8 40, Stonewall. 9.00, Meadow Lea, 10.20, Poplar Heights, 10.25, Ossowa, 11 00, High Bluff, 12.25, arrivant au Portage la Prairie à 1.00 p.m.

RETOUR

Laisse le Portage la Prairie à 2.30 p.m., High Bluff, 3.05, Ossowa, 4.30, Poplar Heights, 4.55, Meadow Lea, 5 1., Stonewall. 6 30, Stoney Mountain, 6 50, arrivant à Winnipeg à 7 3. le même jour.

L'expédition des trains a lieu d'après l'heure de St. Paul, c'est à-dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. La connection se fait avec les convois du chemin de fer St. Paul, Minneapolis et Manitoba.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 10 Mars 1881.

Avis Public.

—o—

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Legislature de Manitoba, après l'ajournement de la présente session d'un acte pour amender de nouveau l'acte amendé d'incorporation de la Cite de Winnipeg et les amendements d'icelui.

A. M. BROWN,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Winnipeg. 11 Fev. 1881.

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine re-ouverture de la session de la Législature de Manitoba pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer de Westbourne et Nord Ouest.

J. A. M. AIKINS,
Soliciteur.

Winnipeg, 9 février 1881. 6-f

AVIS.

—

AVIS est par le present donné qu'une application sera faite à la prochaine session de la Législature de Manitoba, dans le but d'obtenir la passation d'un Acte peur incorporer la Compagnie du Chemin de Fer Sud Est de Manitoba, avec pouvoir de construire et mettre en opération un chemin de fer, commençant à la Cité de Winnipeg pour se diriger dans la direction Sud Est à un point à ou près l'angle Sud Est de la Province de Manitoba, avec pouvoir de mettre en opération la vapeur et autres vaisseaux faisant partie d'icelle sur aucune des eaux navigables.

A. C. KILLAM,
Solliciteur pour les requérants.

Winnipeg, 1er mars 1881. 4-f

AVIS

—

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine session de la Législature de Manitoba, dans le but d'obtenir un Acte pour mettre en loi le Règlement passé par la Municipalité de Louise, intitulé : "Un Règlement pour venir en aide à la Compagnie du Chemin de Fer de Colonisation de Manitoba Sud," en émettant et donnant à la dite Compagnie, par moyen de débentures de la Municipalité de Louise une somme d'argent de soixante-cinq mille piastres, et d'etablir un mode spécial pour le paiement des dites débentures et intérets.

A. C. KILLAM,
Solliciteur pour la Municipalité de Louise.

Daté à Winnipeg,
23 Février, 1881. 4-f

AVIS.

—

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite à la Legislature de Manitoba, après l'ajournement de la présente session, qui doit s'assembler en mai prochain, pour obtenir un acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de fer Sud Est de Winnipeg, avec pouvoir de construire et mettre en operation un chemin de fer commençant à la Cité de Winnipeg, et se dirigeant de là au Sud Est à la frontière de la Province de Manitoba et l'Etat du Minnesota.

T. S. KENNEDY,
de Kennedy et Sutherland,
Solliciteurs pour les requérants.

Daté à Winnipeg 10 Mars 18 4f.

AVIS.

—

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite à la Législature de Manitoba, après l'ajournement de la présente session, qui doit s'assembler en mai prochain, pour obtenir un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer Winnipeg et West Lynne, avec pouvoir de construire et mettre en opération un chemin de fer commençant à la Cité de Winnipeg et de là se dirigeant vers le sud à un point sur la ligne de démarcation entre la dite Province de Manitoba et les Etats Unis d'Amerique, à ou près West Lynne, et avec pouvoir de construire une branche à l'ouest de la ligne de démarcation de la dite Province de Manitoba et les territoires du Nord Ouest.

T S KENNEDY,
de Kennedy et Sutherland,
Solliciteurs pour les requérants.

Daté à Winnipeg 10 Mars, 1881. 4f

LE "METIS."

Jeudi, 24 Mars 1381.

NOTES D'OTTAWA.

Un mot sur l'ordre en conseil du 25 février dernier sur les terres prises avant le transfert et que le gouvernement jusqu'ici n'a jamais voulu reconnaître.

En voici l'analyse :

Le Ministre de l'intérieur distribue les diverses réclamations sous trois catégories différentes à savoir.

1o Les terres qui ont changé de propriétaires, et qui sont habitées dans certains cas par les possesseurs actuels :

2o Les terres qui, prises avant le 15 juillet 1870, sont néanmoins dans le même état qu'elles étaient lorsqu'elles furent *réclamées* ;

3o Les terres qui depuis leur prise ont été vendues soi-disant à des spéculateurs qui les ont laissées incultes et non améliorées jusqu'à ce jour

L'ordre en conseil déclare que les individus demeurant aujourd'hui sur les terres de la première catégorie garderont leur propriété en *homestead*si la superficie n'en dépasse pas 160 acres ; tout excédant devra être payé une piastre de l'arpent. L'occupation requise pour homestead comptera du jour ou l'acheteur à commencé de résider sans interruption sur la terre.

Les terres de la deuxième classe seront offertes aux *réclamants* au prix des terres des chemins de fer et suivant la zône où elle se trouvent. Le *réclamant* pourra cependant s'il le désire prendre 160 acres en *homestead* et payer l'excédant de superficie au taux ci-dessus indiqué.

Les Honorables Juges Dubuc et Miller sont chargés comme Commissaires d'examiner toutes les réclamations tombant sous la troisième catégorie, et de faire rapport de ce qu'ils croiront juste et équittable d'accorder ou de rejeter dans chacun des cas.

—

Quelque satisfesant que soit ce règlement tardif de nos difficultées de terres, la question reste cependant avec des détails qui échappent à l'ordre ministérielle.

C'est ainsi, par exemple, qu'il est très-injuste d'exiger deux, trois, quatre et même cinq piastres de l'acre pour les terres de la deuxième catégorie.

Ces terres ont été prises en 1870 alors qu'elles valaient à peine 25 cents de l'acre ; ou celui qui à pris sa terre alors en avait le droit ou il ne l'avait pas : si aujourd'hui, après dix ans de lenteurs, on lui reconnait son droit, tout au plus peut on exiger de lui qu'il paie l'excédant de 160 acres à une piastre de l'acre. En agir autrement c'est retirer d'une main ce qu'on accorde de l'autre.

—

Félicitons nous cependant de voir la question réglée à jamais. Nous avions désespéré d'avoir justice ; le gouvernement a fini par reconnaître qu'elle nous était due, et ne pouvant l'avoir aussi pleine et entière que nous le demandions nous sommes encore trop heureux, après dix ans d'instance d'obtenir les termes que nous venons de communiquer à nos lecteurs et amis.

—

La session tire à sa fin ; nous en avons à peine pour une semaine.

Nous apprenons que feu M. Lindsay ne sera pas remplacé par aucun de Manitoba : le ministre enverra d'ici le successeur de ce regretté fonctionnaire.

NOUVELLES PROVINCIALES.

—

Thomas Greenway M. P. P. fait construire un moulin à farine à Crystal City.

—

Les renard et les loups sont nombreux dans le district de la Montagne de Pembina.

—

Les habitants de St. Léon, sont occupés à préparer le bois d'une bâtisse qu'ils se proposent d'ériger dans leurs paroisses et de convertir en un couvent qui sera sous la direction d'une communauté de religieuses.

—

Le Maire Carney d'Emerson, fait construirc un hotel de $15 000 dans sa ville.

—

Les Citoyens de West Lynne ont organisé une compagnie pour construire un chemin de fer de West Lynne au Lac des Roches.

—

M. Alexandre Murray M. P. P. ne sera pas de retour de l'Arkansas avant la fin d'avril.

—

La Cour du Comté d'Emerson a siége la semaine dernière sous la présidence de Son Honneur le juge Miller.

—

Le *Gladstone News* fait l'éloge de Son Honneur le Juge Dubuc, qui a été présider la Cour de Comté dans cette partie de la Province. L'urbanité, les connaissances légales, la patience et l'attention de l'Hon. Juge dans toutes les causes, l'ont rendu populaire dans ce district.

—

Le trafic sur le pont entre Emerson et West-Lyne est très considérable.

—

Les Préfets des Municipalités de la Province sont invités à se réunir mercredi prochain le 30 mars à 10 heures a. m. à l'hotel-de-ville à Winnipeg pour prendre en considération la loi municipale et suggérer les amendements nécessaires.

—

Le moulin à farine de M. François Parent aux Deux Petites Pointes est en opération depuis quelques temps.

—

MM. Charles O. Caron et Antoine C. Carron de St. Charles ont acheté la moitié sud du lot numéro 73 dans cette Paroisse, ce lot appartenait autrefois à M. J. B. Braconnier.

POLITIQUE LOCALE.

—La Gazette Officielle est remplie de demandes d'incorporation par des compagnies de chemin de fer.

—Il est probable que la nouvelle loi municipale permettra l'établissement de municipalités moins étendues. Le système actuel est impraticable. Dans plus d'un cas et le temps des conseillers passe à régler des misères d'intérêt particulier et local.

—Les nouvelles bâtisses du Parlement seront commencées au printemps. On dit que M. A. Charlebois de Montréal en a obtenu le contrat de construction.

—Aurons nous cinq sessions à ce parlement ? Nous sommes déjà à la troisième et il n'y a que deux ans que les élections générales ont eu lieu.

—L'Hon. M. Norquay sera ici samedi, ses admirateurs doivent lui donner un banquet mardi soir. **Grand bien lui fasse.**

—Les amis du Capitaine Scott, à Winnipeg, veulent aussi avoir un *fricot*. Celui là se fera lundi soir.

—L'extension des limites de notre Province se fera par une Proclamation du Gouverneur Général qui sera publiée dans la Gazette Officielle.

—On dit que M. Lecomte sera bientôt remplacé par un nouveau Régistrateur et que le bureau sera transporté de Saint Norbert à Niverville. Pas besoin de commentaires.

—La session du mois de mai menace de se prolonger jusqu'à la fin de juin Il y aura un grand nombre de lois à discuter.

NOUVELLES DU CANADA.

—

La Législature de la Province de Québec doit se réunir bientôt.

—

M. Cimon a été élu dans Charlevoix et M. le Dr. Bilodeau dans Bellechasse

—

La Princesse Louise est attendue à Ottawa dans quelques semaines.

—

L'Hon. J. L. Beaudry, le nouveau Maire de Montréal, a pris place au fauteuil municipal à la première seance de mars.

—

Il se forme une société secrète d'un nouveau genre dans la Province d'Ontario Chaque membre s'engage sous serment à ne jamais voter pour un candidat catholique. Un nouvel exemple du le *British Fair Play* de certains individus.

—

Les avocats anglais de Montréal ont eu une assemblée à huit-clos pour s'opposer à la nomination de nouveaux Juges français, pendant que la population anglaise de cette Province est déjà representée sur le banc par un plus grand nombre de juges qu'elle n'est en lieu d'avoir.

A PROPOS D'UN CONCERT.

—

Nos compatriotes Irlandais de Winnipeg ont celebré jeudi dernier, la fête de St. Patrice, l'illustre apôtre de l'Irlande, et leur patron. La fête s'est terminée par un concert donné à l'hôtel-de-ville, par une societe d'amateurs, qui avaient bien voulu prêter son concours en cette circonstance. Je n'assistais pas à ce concert et je ne puis en juger par moi-même ; mais connaissant parfaitement tous ceux qui ont paru jeudi soir à l'hôtel-de-ville, et ayant lu le programme et questionné des personnes competentes presentes, j'ai conclu que la critique du *Free Press* est injuste et malveillante. Cette critique n'est que le fruit d'une mauvaise humeur irreflechie, déchargée sur amis et ennemis indistinctivement.

J'admets bien volontiers que M. McKay a manqué complètement de tacte dans la narration qu'il a faite : son sujet était bien mal choisi dans cette circonstance et même en toute autre. On n'a jamais bonne grâce à humilier les autres. Il n'y a pas à s'étonner que les anglais se soient trouves froissés en entendant cette sortie contre eux : je le comprend très-facilement. Lorsque l'on paie pour un concert, ce n'est pas pour y être insulte M. McKay méritait donc la critique; mais parce qu'un homme derrière vous sur la rue vous frappe du pied, vous n'êtes pas pour cela autorise à frapper de la même manière celui qui marcherait devant vous.

On est mécontent de M McKay et l'on frappe tout le monde, nous le repêtons : c'est injuste et malveillant.

De ce que quelqu'un a mal parlé devant une société anglaise il ne s'en suit pas que les amateurs aient mal chanté et mérités d'être insultés.

La critique du *Free Press* dit que tous les morceaux bien ou mal donnés ont été rappelés, et cela avec l'intention de s'en moquer. Eh bien si cela est: cette conduite denote tout simplement un manque de savoir vivre de la part de ceux qui l'ont tenue et sera un avertissement à nos artistes et amateurs de ne plus prêter un concours si peu apprécié. Lorsque l'on saura qu'à Winnipeg, on traite tout le monde également dans un concert sans égard au talent ou au mérite, ceux appelés à y prendre part, qui se respectent, se tiendront à l'écart désormais, et ils feront bien. Les amateurs qui possèdent quelque talent musical n'aiment pas à être jetés pèle mêle dans l'appréciation inconsidérée du premier freluquet venu.

Je ne suis pas ennemi des critiques lorsqu'elles sont bienveillantes honnêtes et faites par amour de l'art mais je suis ennemi des boutades. Voilà pourquoi je n'aime pas la critique du *Free Press.*

UN AMI DE LA MUSIQUE.

LES COURSES.

Aujourd'hui commenceront les grandes courses organisées par les amateurs de Winnigeg.

JEUDI—PREMIER JOUR.

Bourse des hôtelliers—Classe 2.45, premier cheval $50 ; second $30 et troisième $20 Les chevaux de MM. Prud'homme Laporte et Webb sont inscrits pour cette course.

Une seconde course pour divers objets de prix offerts aux amateurs Les chevaux de MM. Hinman, Webb Lee et McIntyre sont inscrits.

VENDREDI—SECOND JOUR.

Bourse des citoyens—Classe de 3 minutes ouverte à tout cheval n'ayant pas encore atteint cette vitesse. Premier cheval $40 ; second $20 ; troisième $15 Les chevaux de MM. Kittson Webb et Pearson sont inscrits.

Classe des trotteurs, ouverte à tout cheval. Premier cheval $80 ; second $50, troisième $20 Les chevaux de MM Prud'homme, Laporte, Hinman et Webb sont inscrits

La course commence chaque jour 1.30 heure.

LE JOURNALISTE.

—

Le sort d'un journaliste résumé en quelques lignes par un de nos confrères.

"Si un journaliste oublie certains faits, c'est un indolent. S'il représente les choses telles qu'elles sont le public entre en fureur. S'il dissimule ou adoucit les points un peu trop saillants, c'est un hypocrite. S'il ne fait pas toujours rire ses lecteurs, c'est un idiot. S'il obtient au contraire ce résultat, c'est un esprit leger un cerveau creux qui n'a aucune stabilité. S'il condamne le mal......Oh ! c'est un honnête homme....mais il manque de discrétion. S'il laisse passer les injures qu'on lui adresse sans y prendre garde c'est un lâche ! S'il se defend, c'est un bravo ! S'il blâme un homme d'Etat, il le fait par dépit, c'est un esprit de parti, il soutient une "clique." S'il l'approuve, c'est un ambitieux ou un vendu ! S'il se livre aux personnalités, c'est un malotru. S'il les respecte, son journal est vide et insipide !

L'agréable métier que celui de journaliste.

NOUS PARLONS FRANÇAIS.

—

Le célèbre romancier français, M. Paul Féval, s'exprime ainsi, dans une critique qu'il fait sur les différents accents que l'on rencontre dans certaines provinces de la France :

"A Vitré l'on gémit ou l'on clapote ; à Vannes les mots passent comme de la soupe des deux cotés des langues épaisses ; à Saint Brieuc la parole se handine lentement sur d'incroyables cadences; à Saint Malo. Mais à tout prendre où parle-t-on comme il faut ? Le véritable accent français est-il ce caboteux et bruyant roulement à l'aide duquel s'étourdissent réciproquement les riverains de la Garonne ? ou la farouche glorification de l'e muet qui *ajouteu uneu cyllabéu* à tous mots de la *chèrru Provenceu ?* Est-ce le suisse de Besançon ? le débonnaire gloussement belge de Laon, ou la trainante chanson de Normandie, ou le fausset glapissant du Parisien de Paris ?

"On m'a dit que le français se parlait assez bien à Moscou. Mais si vous voulez entendre le vrai son de la langue de Bossuet et de Corneille, l'avis général est qu'il faut aller jusqu'au Canada où verdit un rameau du vieil arbre de France.

MARTYRS DU DEVOIR.

—

On écrit de Clermont-Ferrand, France 29 janvier :

"L'abbé Pascal, curé de Lagodivelle, petite paroisse située dans les montagnes fut appelé ces jours derniers auprès d'un malade Malgré la rigueur de la température et l'abondance de la neige, il n'hésita pas de se mettre en route. Après deux jours d'attente, ses paroissiens n'ayant pas de ses nouvelles, partirent à sa recherche.

"On vient de retrouver la cadavre du vénérable curé. Surpris par la tourmente il n'avait pas eu la force de revenir sur ses pas ; victime de son devoir ; il est mort gelé, après avoir subi les tortures d'une agonie, qui d'après l'aspect du cadavre, a du être épouvantable."

—

On lit dans la *Semaine Religieuse* de Poitiers .

Une désolante épidimie de fièvre typhoïde a sévi dans la caserne de Niort et a occasionné la mort d'un bon nombre de soldats du 11e cuirassiers, à ce point qu'on avait dû évacuer momentanément la caserne

Une admirable et dévouée religieuse, la sœur Marie-Hildegonde, âgée de près de quarente ans, et dont le nom dans le monde était Renée-Constance Barré, vient de mourir de la fièvre typhoïde, qu'elle avait contractée au chevet des pauvres militaires atteints de cette maladie.

Messieurs les membres de la commission administrative de l'hospice, le général commandant la subdivision, le sous-intendant militaire, les medecins attachés à l'etablissement, ont tenu à prouver, par leur presence aux obsèques de cette excellente religieuse, combien ils étaient sensibles à la perte douleureuse que viennent de faire l'importante maison de Filles de la Sagesse de Niort et les pauvres malades de l'hospice.

—Calino s'asseoit et il se sent gêné

—Sapristi que je suis bête, s'écria t il après un instant de réflexion. Nous sommes quatre de ce côté-ci, et il ne sont que trois sur l'autre banquette.

Et bravement il change de place et s'asseoit en face.

Nouvelles Locales

—C'est aujourd'hui la mi-carême.

—La malle de la Saskatchwan est arrivée mardi soir.

—Il a plu hier soir, c'est la première pluie de la saison.

—Il y a beaucoup d'eau sur la glace et le passage est devenu difficile pour les piétons.

—La neige s'en va rapidement et on ne voit presque plus de voitures d'hiver.

—Les oiseaux du printemps sont revenus faire entendre leur joyeux gazouillement.

—Il est impossible de trouver une seule maison à louer à Saint Boniface.

—Deux malheureux ivrognes ont été mis a la salle de police cette semaine.

—Nos volontaires ont cessé leurs exercices militaires qu'ils devront reprendre à la belle saison.

—Un grand nombre de travailleurs reviennent du chemin de fer par chaque convoi.

—Un tailleur ferait de très-bonnes affaires ici. Il y a place aussi pour un artiste photographe.

—Aurons-nous des trottoirs dans nos principales rues? Voilà la question du jour.

—Les Mennonites ont la semaine dernière amené une grande quantité de céréales sur le marché

—MM. Gauvreau et Arial ont entrepris les ouvrages en peinture de l'hôpital du gouvernement à Winnipeg

—Vendredi dernier a eu lieu une séance au couvent de Saint Norbert, donnée par les élèves de cette institution.

—Le Rév Père Camper qui vient de faire une longue mission chez les sauvages au tour du Lac Manitoba, était ici la semaine dernière

—Le magnifique moulin à battre à vapeur de MM Gibaud et Lussier a été acheté par Messieurs Vandal et Gaudry de St. Jean-Baptiste.

—La municipalité a fait des travaux dans nos chemins. La neige a été enlevée sur le grand trottoir conduisant à l'église.

—Le Rév. M. L R. Giroux, Curé de Sainte-Anne des Chênes. était au Palais Archiépiscopal lundi dernier.

—Les Hon. MM. Royal et Girard seront de retour la semaine prochaine, la session fédérale ayant été prorogée lundi dernier.

—MM. L. O. Lemieux et Pierre Gosselin on acheté chacun un lot sur la rue Notre-Dame. M. Lemieux commence de suite à se construire une résidence.

—On a repris les travaux pour terminer le nouveau Collége de St Boniface et l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg. Ce seront les deux plus belles maisons d'éducation de la Province.

—MM. Burke et St. Louis doivent dit on ouvrir un magasin d'épiceries dans la maison de l'Hon. Juge Dubuc au coin des avenues Provencher et Taché.

—M. Beaupré transporte son magasin de chaussures, dans la maison de MM. Bonnick et McCormick, voisin du magasin de M. George Couture.

—Si le pont qu'on a construit temporairement, pour passer les convois de chemin de fer à Winnipeg n'est pas enlevé bientôt, nous aurons très certainement une inondation.

—Le réglement concernant les enclos va être mis en force et les propriétaires d'animaux errants, en contravention à ce règlement, feraient mieux de les enfermer.

—Le Conseil Municipal s'est réuni lundi soir et outre plusieurs règlements adoptés, il a été résolu de construire une salle municipale. Il y aura une autre séance lundi prochain.

—M. Joseph Beaubien a ajouté un restaurant à son établissement. On y mange à toute heure du jour et de la nuit à des prix variant de 10 à 50 sous par repas. La maison est bien tenue et on n'y débite pas de liqueurs enivrantes.

—Dimanche dernier, étant célébré la fête de Saint Joseph, Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Saint-Boniface assistait au trône à la Cathédrale. Le Rév. M. A. A. Cherrier a chanté la messe et le sermon a été donné par Monseigneur.

—Plusieurs chars chargés de plaques de fer ont passé à Saint Boniface cette semaine, on croyait que c'était pour le pont Louise; mais il parait qu'il n'en est rien : ce fer est destiné au pont sur la Rivière Assiniboine.

—Le bois de charpente pour le magnifique bateau-à-vapeur que M. Cyrille Girard doit construire à Winnipeg, est arrivé lundi dernier. Le bateau devra être prêt à partir pour le lac Winnipeg au commencement de juillet prochain. Après avoir vu le modèle on constate que ce sera le plus beau bateau du pays.

VARIETES.

L'homme le plus riche.—M. Mackay l'homme le plus riche de l'univers, et qui est bien connu à Paris, est en ce moment à Rome; il a offert au Pape une somme considérable pour le denier de Saint Pierre.

M. Mackay retire par an, rien que de 25 mines d'argent de la Nevada (Californie) quatorze millions et demi de dollars, soit soixante douze millions et demi de francs, ce qui lui donne, un revenu par heure de 8.230 fr par minute de 137 fr.

Il y a trente ans, le Crésus moderne gagnait sa vie en Irlande à la sueur de son front. Un peu plus tard, il émigra en Amérique, où il fut pendant plusieurs années voyageur de commerce. Il s'établit pour son compte avec une petite somme qu'il avait économisée; mais en 1860 il se trouva de nouveau dans un état précaire. C'est à ce moment qu'il alla en Californie, où il fit la fortune que nous venons de dire.—*Moniteur Universel.*

***

Ce que nous ne savons pas.—L'astronome M. Proctor, croit qu'avec un bon télescope il pourrait voir 100,000,000 de soleils dont chacun est le centre d'un système planétaire. Comme de raison, il parle d'un bon télescope.

C'est une simple affirmation, mais elle nous montre qu'après tout nous ne savons rien ou a peu près en matière d'astronomie. Et cette terre la quatrième en grandeur des planètes connues, cette pauvre terre, misérable boule sur laquelle nous nous maintenons de notre mieux, n'est probablement qu'une de ces petites boules sphériques qu'on appelle marbres, dans tout cet arrangement.

***

Trouvez donc la réplique à certains mots d'enfant!

—Si je te punis, dit une maman à sa petite fille, crois-tu que ce soit pour mon plaisir?

Et l'enfant;

—Pour le plaisir de qui alors?

***

—Durant la dernière guerre civile deux soldats couchés sur leurs couvertures regardaient le ciel étoilé de la Virginie. Jacques dit :

—Pourquoi t'es-tu fait soldat Tom

—Parce que je n'avais pas de femme et que j'aimais la guerre, répondit Tom. Et toi ?

—Oh ! parce que j'avais une femme et que j'aimais la paix.

***

—Un commerçant qui est obligé de faire beaucoup de crédit, avait pris un employé pour opérer ses recouvrements en ville.

L'employé recouvrait et gardait pieusement l'argent dans sa poche.

Le commerçant à des soupçons et procède à un interrogatoire :

—Je sais que vous êtes très actif, vous vous êtes présenté chez mes clients et vous avez touché...

—Oui, monsieur.

—Mais vous n'avez pas rapporté les fonds ?

—On ne peut pas tout faire !

***

—Crie du cœur :

Hier à l'arrivée du train qui avait subi deux heures de retard, une jeune femme qui attendait son mari se jette dans ses bras.

—Oh! te voilà, comme j'avais peur ! Qu'est-il donc arrivé ?

—Presque rien : à la station de Potone, nous avons tamponné un wagon plein de bestiaux; mais fort heureusement, les animaux seuls ont souffert.

Alors elle, naïvement :

—Et tu n'est pas blessé ?

Annonces Nouvelles

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné et endossées " Soumission pour Pont " seront reçues au bureau du Département des Travaux Publics jusqu'au

21 Mars prochain

pour la construction d'un Pont sur PORTAGE CREEK dans le Township 13, rang 6 Ouest. Un chèque accepté de $50 devra accompagné chaque soumission, et le dit chèque sera retenu si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat aux conditions que comporte sa soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront remis aux parties respectives dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Pour l'exécution du contrat, la partie ou les parties dont la soumission aura été acceptée, seront notifiées que leur soumission est acceptée, sur ce, feront un depôt de cinq par cent sur le montant convenu du contrat, qui sera déposé au crédit du Tresorier Provincial, dans les huit jours qui suivront tel avis. Les cinquant piastres mentionnées ci-dessus feront partie du dit contrat. Quatre-vingt-dix par cent sera payé durant la construction.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau du Ministre des Travaux Publics. Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

C. P. BROWN.
Ministre des Travaux Publics.

Bureaux des Travaux Publics
Winnipeg, 17 mars 1881. 3f

Vulcan Iron Works,

MAPLE STREET, POINTE DOUGLASS,

A l'Est de la Grande Rue,

WINNIPEG.

J'ai l'honneur d'annoncer au Public que mes Fabriques sont Maintenant pretes, et que je suis prepare a fabriquer toutes sortes d'ouvrages en Fer, Acier, Cuivre, aussi

Fonte de toutes espèces,

Ouvrages de forge de toutes sortes,

Engin, Chaudiere et autres Machineries,

Boulons de toute grandeur,

Posage de Tubes,

Réparations de Moulins, Etc., Etc.

L'ouvrage est fait par des machineries neuves des dernières et meilleures patentes.

Les boutiques sont parfaitement équipées, les employés sont des ouvriers de première classe, et satisfaction sera donnée dans n'importe quel ouvrage entrepris.

M24-m **F. H. BRYDGES.**

AVIS.

Avis est par le présent donné que demande sera faite à la prochaine session de la Législature de la Province de Manitoba d'un Acte pour incorporer la Compagnie de Prêt de Manitoba Sud (Southern Manitoba Loan Company) avec les pouvoirs nécessaires pour autoriser la Compagnie à emprunter de l'argent de temps sur actions ou autres sûretés et prêter de l'argent sur hypothèques de biens fonds dans cette Province.

F. E. BURNHAM.

Daté ce 2 février, 1881. 24m-4f

AVIS.

AVIS est par le présent donné que demande sera faite à l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba à la prochaine session qui s'ouvrira en Mai prochain, pour un Acte incorporant une Compagnie qui aura le droit de construire un Pont sur la Rivière Assiniboine, entre la Cité de Winnipeg et St. Boniface Ouest, sur les rues Osborne ou Kennedy, avec pouvoir de percevoir des péages des piétons ou véhicules qui passeront sur le dit pont, au taux n'excédant pas, à savoir :

Piéton, un seul passage	2 cts
Le conducteur d'un cheval ou mule, un seul passage	6 "
Moutons et cochons par tête, un seul passage	2 "
Charrette, carosse, wagon, buggy sleigh, cutter ou autre véhicule trainés par un animal, un seul passage	12½ "
Carosse, wagon, buggy, sleigh, cutter ou autr véhicule trainés par deux ou plusieurs animaux, un seul passage	20 "

Les taux plus haut mentionnés comprendront le contenu de chaque véhicule *bond fide*.

Le pont aura seize pieds de largeur clair et net.

Le fond du pont aura vingt-cinq pieds au dessus du niveau des grandes eaux.

La distance entre les tours aura trois cent pieds pour le passage des vaisseaux et radeaux.

Le pont sera un pont suspendu sans lever et très-haut.

A. C. KILLAM,
Solliciteur pour les Requérants.

Daté ce 22ème jour de Mars, 1881. 4f

AVIS PUBLIC.

Le public est par le présent prévenu de ne pas acheter de bois de corde qui sera coupé sur le contrat 14 du chemin de fer Pacifique avant de s'assurer si le permis a été accordé pour la coupe du dit bois.

Une grande quantité de bois a été saisi, et tout autre bois illégalement coupé sera aussi confisqué partout où il sera trouvé.

JAS. ANDERSON,
Agent des T. B. C.

17m-8f-81

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine session de la Législature de la Province de Manitoba, pour un acte autorisant la " Compagnie du Chemim de Fer de Colonisation Sud Est de Manitoba" de construire des Embranchements de chemin de fer sur différents points de la ligne principale du dit chemin et à d'autres endroits dans aucunes des municipalités se trouvant à où près de la ligne principale, comme il peut être approuvé par le Conseil Municipal ou les Conseils Municipaux des susdites municipalités où ses différents embranchements seront construits.

JOSEPH RYAN
Solliciteur pou les Requérants.

Winnipeg, 10 mars. 9-f.

AVIS PUBLIC.

Les personnes qui ont pris des contrats pour fournir le gouvernement de traverses (ties) sur la section 14 C. F. P. sont requises de s'adresser au bureau de l'Agence à Winnipeg, afin de s'assurer d'un endroit propice pour la coupe des dites traverses.

On peut avoir des informations de l'Inspecteur sur la section 14.

JAS. ANDERSON
Agent des T. B. C.
Winnipeg.

17m-8f-81

Municipalité de Cartier.

10 MARS 1881.

Toutes personnes ayant des propriétés dans la dite Municipalité qui n'ont pas encore payees leurs

Taxes pour l'année 1880

sont par le présent notifiées de le faire le ou avant le

PREMIER MAI 1881.

GEORGE LEMAY,
Greffier de la Municipalité.

16m-6f-81

Demandes de Licences.

Transfert — Epiciers — W. McDougall et Nevins, Portage la Prairie.
Epiciers—O. Lanctot, Emerson.
" W. Gordon, Winnipeg.

JOHN FRASER,
P. C. L.

Winnipeg, 24 Mars 1881. 2f

Depuis ce jour jusqu'a la fin de 1881

Une Piastre !!

Le *Mail* (Toronto) est au premier rang des journaux et dépasse ses rivaux. Le mieux écrit, le mieux informé et le plus influent des journaux canadiens, il fait honneur à l'esprit d'entreprise de nos compatriotes. (*Brampton Conservator.*)

Le "Mail" Hebdomadaire.

Le meilleur marché et le premier en Amérique. Il nous reste des *Annuaires* dont la valeur est plus grande qu'aucun manuel agricole de trois piastres d'abonnement. Nous enverrons un *Annuaire* à tout abonné, tant qu'il nous en restera.

Nous ferons plus !

Nous enverrons *gratis* à chaque abonné du *Mail* hebdomadaire de 1881 un *Annuaire* de 1881 en voie de préparation.

Ainsi les abonnés nouveaux, recevront
Le *Mail* hebdomadaire pour 15 mois,
L'annuaire agricole de 1880,
L'annuaire agricole de 1881,

Le tout pour UNE PIASTRE !

S'adresser
THE "MAIL,"
Toronto

jno—25

ARGENT A PRETER.

La "Manitoba Investment Association"—ou Société de Placements de Manitoba

Prête des fonds sur la garantie de terres en culture et sur des propriétés de ville en plein rapport.

Débentures négociées.

Les frais d'actes et autres sont tarifées par l'Association et mis au plus bas chiffre.

BUREAUX :—Bloc de la Banque des Marchands.

A. McARTHUR,
Gérant.

Winnipeg 21 Août 1880.

Chemin de fer du Pacifique CANADIEN.

TRAVERSES (TIES) DEMANDEES.

Le soussigné est autorisé de faire l'achat de Traverses (*Ties*) en épinette rouge ou épinette blanche, "saines, exemptes de "toutes entailles ou coches, taillées ou "sciées carrées aux deux bouts, de 8 pieds "de long, aplanies sur les côtés opposés à "une épaisseur uniforme de 6 pouces, la "surface aplanie n'ayant pas moins de 6 "pouces sur chaque côté aux deux petits "bouts."

Les prix suivants seront payés pour telles Traverses delivrées et empilées le long de la berme du C. F. P. C., à l'ouest de Cross Lake, le ou avant le 1er mai 1881 :

Traverses d'épinette rouge, 23c chaque.
do do blanche, 18c "

Les traverses en épinette blanche seront acceptées en une quantité n'excédant pas un quart du nombre total délivré par chaque partie contractante.

Pour ces traverses, des paiements en ARGENT COMPTANT seront faits après inspection et acceptation.

WM. Y. ROCHESTER,
Inspecteur des Bois et Traverses.

Winnipeg, 1er fév. 1881.

ABONNEZ-TOUS AU JOURNAL "LE METIS"

LE SEUL ORGANE FRANÇAIS PUBLIÉ DANS LE NORD OUEST.

l'Abonnement est de $2 50 par Annee, PAYABLE D'AVANCE

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adesser a J. C. S. ROYAL. Gerant.

CHAUX, PIERRE, SABLE.

Stony Mountain Lime & Stone Co.

A commencé ses opérations et est prête à livré de la pierre à bâtir à Winnipeg, Portage la Prairie et Emerson ou à n'importe quel point sur la ligne du chemin de fer Pacifique canadien à très bas prix.

Des échantillons de pierre peuvent être vus au bureau de la Compagnie, Winnipeg.

Est aussi en état de fournir de la chaux en grande ou petite quantite après le 15 mars, avant sous construction deux larges fours patentés, qui donneront 2 000 minots chaque par semaine. Un hengar pour la chaux sera construit à la carrière et à Winnipeg, où les ordres à partir d'un minot de chaux et sable seront remplis sous le plus court délai.

Pour plus amples informations, prix, etc. adressez à

JAS. G. MACDONALD,
Winnipeg.

WM. W. MACALISTER,
Stony Mountain.

m-3-13-3m

GASPARD LONGPRE, ST. BONIFACE.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES,

FERBLANTERIES ET

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

Le magasin de M. Longpré se trouve situé à l'ancienne place de M. Roy où le public est spécialement invité à aller lui faire une visite afin de se convaincre par lui même du bas prix auxquels il vend ses ferronneries, ferblanteries, instruments d'agriculture etc., etc.

On se charge aussi à ce magasin de toutes sortes de réparations. Ouvrage sur commande des mieux finies.

SPECIALITÉ.

Instruments d'agriculture.

G. LONGPRÉ.

3m-10m-81

F. PARENT,

Peintre, Decorateur, Etc.,

Magasin et Boutique à

SAINT BONIFACE, PRES L'HOTEL NATIONAL.

M. Parent, tout en remerciant le public de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour l'invite à venir lui faire visite. Comme par le passé les commandes reçues de la campagne seront exécutées sous le plus court délai et à des prix très réduits.

Spécialité pour les Voitures

F. PARENT.

m10-6m-81

ZOTIQUE LAVOIE,

Forgeron et Mécanicien,

SAINT BONIFACE.

Exécute à sa boutique toutes espèces d'ouvrages tels que :

FERRER LES CHEVAUX,
FERRER LES VOITURES,
ETC, ETC., ETC.

Le tout se fait avec des matériaux de première classe, et la main d'œuvre est sans réplique.

Toutes commandes envoyée recevront la plus promte attention.

Sa boutique est sur l'avenue Taché vis-à-vis l'étal de boucher de MM. Bonick & McCormick.

Z. LAVOIE.

m10-6m-81

F. LETOURNEAU

FERBLANTIER, &c., &c.

(*Près de la Traverse St. Boniface.*)

M. LÉTOURNEAU remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et en même temps les informent qu'il continuera à exécuter sous le plus court délai toutes les commandes laissées à son magasin

Pour vous convaincre du bon marché venez lui faire visite, et certain qu'il est de donner entière satisfaction.

Poële, Tuyaux, Thièere, Fanaux, Lampes, Gréments de cuisine, Instruments aratoires, &c., &c., &c., toujours en magasin.

F. LÉTOURNEAU.

3m-6m-81.

M. HUGHES

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE MEUBLES,

228 GRANDE RUE, WINNIPEG.

MEUBLES.

Constamment en mains des meubles pour maison privée et bureaux. Le tout dans les meilleurs goûts et à très bon marché.

ENTREPRENEUR

de cercueils et d'écrins en noyer noir et en bois de rose, etc. etc., etc.

AUSSI

Tout ordre ou commande laissés à son établissement recevront la plus grande attention.

Moulures pour Cadres.

Des moulures de toute espèce pour encadrer des gravures ou images de toute grandeur.

Venez me voir avant d'acheter ailleurs

M. HUGHES.
No. 228 Grande Rue.

Winnipeg, 3 Mars 1881.

m-3-1a

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

TERRAIN A CULTURE

A VENDRE DANS

Manitoba et le Nord - Ouest.

La Compagnie de la Baie d'Hudson possède 7 000.000 d'acres de terre dans la grande et fertile zône et offre maintenant en vente

500,000 ACRES

arpentées par le Gouvernement de la Puissance.

LOTS DE VILLE A VENDRE,

Dans Winnipeg, West Lynne, Portage la Prairie et Goschen (Territoire du Nord Ouest.)

Les lots ci-dessus seront vendus à des prix raisonnables et à des conditions de paiement très faciles.

Toutes les informations ayant rapport à ces terrains seront données au Bureau de la Compagnie à Winnipeg et à Montréal.

C. J. BRYDGES,
Commissaire des Terres.

m9-1a-81

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en réduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent rembourse si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage ,—conditions liberales, circulaires, etc., —s'adresser :

775 BROADWAY, NEW-YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

A.A. C. LaRiviere - Alex. Kittson

ST. BONIFACE, MANITOBA.

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétes Foncières.

Des Assurances sont accordees contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne auss des garanties sur la fidélité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui desirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $ 00 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des propriétés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 188

Ce Grand Remède est au [illegible] des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'energie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remede infaillible. Si on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hémorrhoïdes, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU... n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufactures seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remedes sont enrégistrées à Ottawa. Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaise de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533. Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface. 16 Oct, 1879